

**Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou**

**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**

**Laboratoire Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)**



**Les équipes de recherche du laboratoire DEFI :**

Politiques publiques et développement territorial en Algérie

Ville et développement durable

**L'équipe de recherche PRFU :**

Les villes algériennes face aux enjeux du développement durable: des défis pour les acteurs urbains

**Organisent :**

**Le premier séminaire national hybride (en présentiel et à distance) sous le**

**thème : Les villes algériennes face aux enjeux du développement durable : quelles transformations dans la fabrique urbaine ?**

**Les 17 et 18 octobre 2023**

**Présidents d'honneur :**

Pr. BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMM Tizi-Ouzou

Dr. MOKRANE Ali, Doyen de la FSECSG, UMM Tizi-Ouzou

**Président du Séminaire :**

Dr. LAICHE Mohamed, MCA, UMM Tizi-Ouzou

## Argumentaire

Le développement urbain est devenu l'un des enjeux majeurs de ce troisième millénaire. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les zones urbaines, elle devrait passer à 66% en 2050 (Nations unies-Estimations 2014). En Algérie, le fait urbain est devenu ubiquiste, il a gagné les montagnes, les steppes et le Sahara (COTE, 1997). En effet, au dernier recensement de 2008, près de 65,94% de la population algérienne vit dans les agglomérations urbaines contre 58,27% en 1998 et 31,43% en 1966 (ONS, 2011). Ce fort taux de concentration de la population au niveau des agglomérations urbaines est souvent accusé d'être à l'origine d'importants problèmes et dysfonctionnements parmi lesquels nous retrouvons pour l'essentiel :

- Un phénomène d'étalement urbain sans précédent avec son lot de manifestations nuisibles (constructions illicites, bidonvilles, consommation des espaces agricoles, congestion, pollutions...etc.) ;
- Une gestion de plus en plus problématique des déchets urbains (rejets d'eaux usées, déchets ménagers et industriels, déchets de chantiers..) ;
- Des risques accrus de pénurie d'eau en raison du stress hydrique conjugué à des besoins en constante/croissante augmentation ainsi qu'à une gestion défaillante (gaspillage, vétusté des réseaux d'AEP et fuites d'eau...) ;
- Des risques naturels et sanitaires avérés (inondations, pollution atmosphérique accrue en monoxyde d'azote et monoxyde de carbone, maladies spécifiques liées à l'émission concentrée de monoxyde d'azote accroissant la vulnérabilité des citoyens aux virus infectieux, à la bronchite, aux pneumonies et autres...) ;
- Une congestion sans précédent des réseaux de circulation liée essentiellement aux problèmes des localisations résidentielles et économiques.

Ces dysfonctionnements sont exacerbés par :

- Un niveau très faible en termes de développement économique (contraction du secteur productif en faveur du secteur tertiaire dont le poids de l'informel est dominant) ;
- Des problèmes de gestion urbaine liés au manque d'encadrement des collectivités locales et à l'insuffisance opérationnelle des Plans Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) et Plan d'Occupation des Sols (POS).

À cet effet, il devient urgent que les villes algériennes apportent des réponses aux défis auxquels elles sont confrontées, en s'inscrivant dans des modèles de développement urbains qui seraient en mesure de tirer avantage de leurs opportunités et de leur potentiel pour en faire de puissants leviers de développement économique et social, tout en contribuant à la protection de l'environnement.

A l'heure de la mondialisation et de l'économie numérique, ce colloque propose de réfléchir autour de modèles de développement des villes qui s'inscrivent sur la voie de la durabilité en s'appuyant sur deux leviers majeurs : l'innovation technologique et l'écologie. Concrètement, bien que les villes algériennes connaissent des situations économiques, sociales et environnementales différentes, il s'agit de voir comment exploiter les potentialités et les opportunités dont ces villes disposent pour :

- offrir un écosystème attractif et dynamique aux entreprises et aux porteurs d'idées créatives ;
- considérer les questions environnementales comme moyen d'accumuler des aménités urbaines et d'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens tout en les conciliant avec la croissance économique.

Dans tous les cas, les questions liées à la recherche de la prospérité économique (créations de richesses et d'emplois) et au progrès social ainsi qu'à la protection de l'environnement devraient figurer en bonne place dans les communications qui seront présentées dans ce colloque. Autrement dit, il est demandé de réfléchir sur des modèles urbains capables d'apporter des réponses originales aux enjeux du développement durable allant dans le sens des engagements souscrits par l'Algérie dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations Unies et de l'Afrique 2063.

Il s'agira ainsi de mettre en évidence le rôle majeur qui incombe aux villes en tant que sources d'innovations et de proposer des réflexions spatiales et urbaines qui s'inscrivent dans des approches de développement durable compatibles avec les spécificités locales, tout en faisant l'effort de dépasser les paradigmes habituels d'aménagement et de gestion des villes. Dit autrement, il s'agit de sortir la réflexion sur les villes algériennes des sentiers battus, en proposant des idées et des solutions créatives, porteuses d'une vision urbaine économiquement viable et résiliente face aux menaces sociales et environnementales...

### **Les axes du colloque :**

Dans le cadre de ce colloque qui est ouvert aux chercheurs et doctorants issus de diverses disciplines (économie, géographie, histoire, sociologie et anthropologie, architecture et urbanisme, démographie, droit...) ainsi qu'aux professionnels et acteurs de l'urbain, nous proposons cinq axes d'analyse et de réflexion qui nous semblent correspondre au mieux aux grandes préoccupations urbaines actuelles, tout en accordant une égale attention aux communications qui ne s'inscriraient pas explicitement dans les axes proposés ci-dessous mais qui s'en rapprocheraient :

#### **Axe 1 : Les pratiques du développement durable dans les villes algériennes**

Dans cet axe, il s'agit de confronter les réalités et les visions des villes algériennes en matière de développement durable : Comment les villes algériennes s'inscrivent-elles dans des logiques et des processus de développement durable ? Les stratégies des villes algériennes, notamment les plus grandes d'entre-elles, accordent-elles une grande importance aux objectifs du développement durable ? Comment les impératifs du développement urbain durable se traduisent-ils dans les documents de planification urbaine et quelles sont les dimensions qui sont mises en avant ? Comment les villes algériennes cherchent-elles à se transformer dans un contexte politique et économique complexe ?

#### **Axe 2 : La forme urbaine et le modèle économique d'une ville durable : leviers de l'attractivité et de développement local**

La question de la lutte contre la ville étalée occupe le devant de la scène politique et scientifique depuis l'apparition des préoccupations environnementales. Il s'agit de promouvoir des réalisations de développement durable en milieu urbain qui peuvent prendre la forme de projets ponctuels (Smart city, Eco-quartiers, parcelles d'agriculture, expérimentations des TIC destinées à la mobilité...etc.). Ces opérations ponctuelles du développement urbain ne peuvent se concevoir en dehors d'une démarche stratégique qui valoriserait les potentialités de la ville en vue de l'émergence des économies d'agglomération. Il s'agit d'explorer les voies possibles en vue d'atteindre l'objectif d'une ville attractive, créatrice de richesses et respectueuses de l'environnement. En d'autres termes, il conviendrait de réfléchir sur un modèle de ville où les impératifs liés à l'urbanisme, au commerce et à la production industrielle soient simultanément envisagés... A ce titre, les approches fondées par l'économie circulaire et l'économie verte offrent des perspectives intéressantes pour réfléchir et concevoir de

nouvelles formes d'organisation de la ville. C'est dans ce sens qu'il conviendrait de mieux cerner le rôle que pourraient jouer les instruments d'aménagement et d'urbanisme (PDAU et POS) dans le processus d'édification des modèles urbains durables et de s'interroger quant au fait, avéré, que les instruments et les textes régissant l'urbanisation en Algérie n'arrivent pas à produire une urbanisation mieux contrôlée et plus adaptée aux besoins des habitants tout en minimisant les impacts environnementaux...

### **Axe 3 : La transition écologique : un défi majeur pour les entreprises mais aussi pour les villes algériennes**

Dans le modèle urbain durable, les entreprises sont appelées à revoir leur modes de production, de localisation et de consommation d'énergie. De ce fait, elles sont amenées à privilégier des démarches innovantes et de coopérations /compétitions entre elles en vue de se préparer à la transition écologique. Dans un contexte où la ville est le support spatial naturel d'une telle évolution, l'entreprenariat vert peut constituer un puissant levier pour le développement durable des villes. L'économie circulaire, par son approche systémique, innovante et transversale, offre alors de grandes opportunités pour la création d'entreprises et de startup capables de créer le contexte idoine pour la mise en œuvre des objectifs du développement durable.

Les différentes COP qui se tiennent chaque année lors des sommets mondiaux sur la lutte contre le dérèglement climatique et notamment la COP21 tenue à Paris, ont réussi à sensibiliser des acteurs territoriaux dans la lutte contre le réchauffement climatique, les villes devenant ainsi des territoires d'expérimentations de solutions innovantes. De ce fait, les villes s'imposent comme échelles de territorialisation et d'opérationnalisation de la transition énergétique (Emelianoff, 2007; Bulkeley et al., 2010).

### **Axe 4 : Les processus de mobilité urbaine durable**

La mobilité constitue aujourd'hui un des grands défis que les villes doivent relever en vue d'apporter des réponses à la conséquence de la congestion urbaine (Emissions de Gaz à Effets de Serre (GES), pollution, réduction de la productivité urbaine...). Il s'agit d'adapter la ville aux modes de transport doux tout en réduisant la dépendance à l'automobile par le développement des transports publics intermodaux où l'Etat à travers ses différents démembrements aura un rôle primordial à jouer. De ce fait, l'effort de recherche doit donner la priorité aux transports collectifs « verts » (substitution généralisée de l'usage de l'énergie électrique aux moteurs à énergie fossiles, tramways..) et des modes « doux » (marche à pied, deux roues, pistes cyclables, location de vélos) pour répondre aux préoccupations énergétiques et environnementales. Il est clair que pour assurer la durabilité des villes, la limitation de l'usage de la voiture est une condition sine qua non. Comment limiter l'usage de la voiture dans un contexte où celle-ci jouit d'une image positive dans l'esprit des citoyens/usagers ? Comment construire un système de transport répondant aux besoins de mobilité des citoyens tout en intégrant les principes du développement durable ?

### **Axe 5 : La coopération décentralisée**

Cet axe propose une réflexion sur la coopération décentralisée. En effet, les villes qui s'inscrivent sur la voie de la durabilité sont tentées par des échanges d'expériences, des montages communs de projets et des transferts de savoir-faire. Dans ce cadre, et même si dans la plupart des cas, les expériences ne sont pas transférables car indissociables de leur contexte socio-économique, géographique et culturel, il n'en demeure pas moins qu'elles pourraient être d'un apport certain pour toute ville qui s'engagerait dans la construction d'un projet urbain durable. En effet, la coopération décentralisée avec les villes étrangères des pays développés notamment et disposant d'un capital d'expériences réussies, permettra le transfert du savoir-

faire dans des domaines divers, tels que : la gestion des déchets, la transition énergétique, la distribution de l'eau, la congestion urbaine....

Au final, la coopération entre les villes encouragera l'accès aux connaissances et le partage du savoir-faire pouvant, ainsi, les aider à concevoir des projets innovants et des politiques locales de développement durable.

### **Axe 6 : Gouvernance urbaine et gouvernance environnementale**

La multiplicité des acteurs et des institutions présents dans la ville, avec leurs intérêts divergents voire même contradictoires, exige le dépassement des modes de gestion classiques pour aller vers d'autres formes de gestion basées sur ce qui est aujourd'hui communément désigné par le vocable de « gouvernance urbaine »... Il s'agit dans ce sens de réfléchir à des dispositifs ainsi qu'à des alternatives de gestion susceptibles de susciter l'adhésion et la participation de tous les acteurs en vue d'améliorer les capacités organisationnelle des villes autour de projets fédérateurs et créateurs de richesses dans des approches interactives et mobilisatrices des différentes ressources de la ville durable à inventer. En d'autres termes, il s'agit de réfléchir à une gouvernance intelligente et inclusive accordant aux acteurs urbains les moyens institutionnels et financiers requis pour agir en fonction des défis et opportunités spécifiques à leurs villes. Les structures en charge de la gestion des villes algériennes, compte tenu des dynamiques de transformation enregistrées sur les plans spatial, social et économique, sont-elles capables de prendre en charge les enjeux du développement durable ? Quel(s) mode(s) de gouvernance faudrait-il mettre en œuvre dans un contexte marqué par la complexité des enjeux du développement durable... ?

#### **Dates à retenir :**

- Le jeudi 08 juin 2023 : lancement de l'appel à communication.
- Le lundi 31 juillet 2023 : date limite pour la réception des résumés conformément à la fiche ci-dessous. Les communications doivent être envoyées par courriel à la boîte mail du séminaire suivante : **vdd.colloque@ummto.dz**
- Le jeudi 14 septembre, réponse du comité scientifique.
- Le Samedi 31 septembre 2023 : date limite d'envoi des communications en texte intégral.
- Le samedi 07 octobre 2023 : date limite de réception des présentations en Powerpoint.
- Tenue du colloque : les 17 et 18 octobre 2023.

#### **Les conditions de participation au séminaire national**

- Les communications peuvent être rédigées dans l'une des langues suivantes : Français, Arabe, Anglais.
- Les auteurs doivent inscrire leur communication dans l'un des axes du séminaire.
- Les communications en langues étrangères (français et anglais), doivent être rédigées en Time New Roman, police 12, interligne 1.5.
- Les communications en langue arabe doivent être rédigées en Simplified Arabic, police 14.
- Le texte de la communication ne doit pas dépasser 20 pages.
- Les auteurs doivent remplir la fiche de participation jointe à ce présent appel à communications

**Président du Comité Scientifique :** LAICHE Mohamed, Maître de conférences,  
UMM Tizi-Ouzou

**Membres du Comité Scientifique**

- ABRIKA Bélaïd, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- AGHARMIOU née RAHMOUN Naima, Professeure, UMM Tizi-Ouzou
- AIT SIDHOUM Houria, Maître de Conférences, UAM Béjaïa
- AIT TALEB Abdelhamid, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- AKKACHE Dehbia, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- AKKARKAR Arezki, Maître de Conférences, UAM Béjaïa
- AKNINE née SOUIDI Roza, Professeur UMM Tizi-Ouzou
- ALLAG Yassine, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- AMIAR née DOUADI, Lila, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- AMIRI Dalila, Maître de Conférences UMMTO
- ARKOUB, Professeur, Université de Boumerdes
- BADI, Professeur, université de GHARDAIA
- BELKHAMSA Ouardia, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- BELLAL Samir, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- BENDJOUAD Messaoud, Maître de Conférences, université de GHARDAIA
- BERBER Mouloud, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- BOUNOUA Chaïb, Professeur, université de Tlemcen
- CHENANE Arezki, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- CHIKH AMNACHE Sabrina, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- CHIKH Nabila, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- DAHMANI Mohamed, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- DAHMOUNE Rhadia, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- DJEMACI Brahim, Professeur, Université de Boumerdes,
- DORBANE Nadia, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- DOUMANE Said, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- GUELMINE Mohamed Hicham, Mouloud, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- GUENDOUDI Brahim, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- GUERCHOUH Mouloud, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- HACHEMI Naima, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- HADJOU Lamara, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- HAMAZ TAHAR, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- HAMMOUTENE Ouerdia, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- KABENE Ahmed, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- KARA Rabah, Maître de Conférences UMM Tizi-Ouzou
- KEHRI Samir, Maître de conférences, UMM Tizi-Ouzou
- KHAZNADJI Mohammed, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- KOLLI Mohamed, Maître de Conférences, Université de Boumerdes
- MADOUCHE Yacine, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- MAHOUI Karim, Maître de Conférences, UAM Béjaïa
- MERZOUG Slimane, Maître de Conférences, UAM Béjaïa
- MOKRANE Ali, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- MOULAI Kamel, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou.
- OUALIKENE Selim, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- OUAMER Sabrya, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou

- OUCHALLAL Houria, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- OUKACI Kamal, Professeur, UAM Béjaia
- OULD ABDESSLAM Sabrina, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- RACHEDI Akila, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- RAHMOUNI Djamila, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- SADAoui, Professeur, Université de GHARDAIA
- SADOUD Ahmed, Maître de Conférences UMM Tizi-Ouzou
- SAHALI Nourreddine, Maître de conférences, UMM Tizi-Ouzou
- SALMI Madjid, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- SAM Hocine, Maître de Conférences UMM Tizi-Ouzou
- SI MOHAMMED Djamal, Professeur, UMM Tizi-Ouzou
- SI SALAH Karima, Maître de Conférence, UMM Tizi-Ouzou
- SMADI Amina, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- SOUKI Hakima, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- TELAIDJIA Djamel, Maître de Conférences, Université d'ANNABA
- TESSA Ahmed, Professeur, UMM Tizi-Ouzou,
- ZEKHERFAOUI Lyes, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou
- ZEHNATI Ahcene, Maître de Recherche classe A, HDR, CREAD
- ZOURDANI Safia, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou

**Président du comité d'organisation** : KHAZNADJI Mohammed, Maître de Conférences, UMM Tizi-Ouzou

#### **Membres du Comité d'Organisation**

- AIT AMER Ouardia, UMM Tizi-Ouzou
- ANICHE Arezki, UMM Tizi-Ouzou
- AOURANE Nouara, UMM Tizi-Ouzou
- ARHAB Samir, UMM Tizi-Ouzou
- BELHOCINE Hamid, UMM Tizi-Ouzou
- BENHENNOU Samira, UMM Tizi-Ouzou
- BORDJI Amina, UMM Tizi-Ouzou
- BOUABECHE Aissa, UMM Tizi-Ouzou
- CHEBRAK Lynda, UMM Tizi-Ouzou
- DJELOUT Fatima, UMM Tizi-Ouzou
- FERRAT Massilva, UMM Tizi-Ouzou
- FERRAT Merzouk, UMM Tizi-Ouzou
- GUEDDECHE Khaled, UMM Tizi-Ouzou
- HADJ MOHAND Moussa, UMM Tizi-Ouzou
- HASSAINE Mahfoudh, UMM Tizi-Ouzou
- KHAMES Abdenour, UMM Tizi-Ouzou
- OULDTALEB Ouramdhane, UMM Tizi-Ouzou
- SAIDANI Zahir, UMM Tizi-Ouzou
- SEDDIKI Abderrahmane UMM Tizi-Ouzou
- ZIAD Anis, UMM Tizi-Ouzou

## Fiche de participation

Séminaire national sous le thème :

**Les villes algériennes face aux enjeux du développement durable : quelles transformations dans la fabrique urbaine ?**

Nom et Prénom.....

Grade .....

Institution de rattachement.....

Discipline.....

Adresse professionnelle.....

Adresse mail.....

Numéro de téléphone.....

Axe de communication.....

Intitulé de la communication.....

**Résumé :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Important : Le résumé doit comporter le titre, la problématique, la méthodologie, les résultats attendus, cinq mots clés et quelques références bibliographiques (deux pages maximum, 1500 mots).**